

Bulletin d'inscription

Bulletin à retourner dûment complété et signé à
Absiskey – 41 bis, rue Dupetit Thouars – 49000 ANGERS
Tél. 02 41 20 01 02
E-mail : contact@absiskey.com - www.absiskey.com
Absiskey SAS au capital de 56 960 € - SIRET 343 570 073 00076
RCS Angers 343 570 073 – APE 7022Z

Renseignements relatifs à la personne inscrite

Nom : Prénom :
Fonction :
Direction / service :
Adresse administrative :
Téléphone :
Courrielⁱ :

Renseignements relatifs à l'organisme demandant l'inscription

Nom de l'organisme :
Personne responsable de l'inscription :
Fonction :
Direction / service :
Adresse administrative :
Téléphone :
Courriel :

Renseignements relatifs à la formation demandée

Intitulé de la formation :
Dates retenues : Lieu :
Prix global NETⁱⁱ :
Prise en charge par OPCA : oui / non (barrer la mention inutile)
Adresse à laquelle doit être envoyée la convention de formation :
Adresse à laquelle doit être envoyée la facture :

Fait à, le

Signature du responsable de l'inscription

Cachet de l'organisme

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET MODALITES PRATIQUES DES FORMATIONS

Inscription

Votre inscription se fait à l'aide du bulletin ci-joint que vous pouvez nous envoyer dûment complété par courrier à :

Absiskey – 41 bis, rue Dupetit Thouars – 49000 ANGERS ou par mail : contact@absiskey.com

Une convention de formation vous est adressée en deux exemplaires dont l'un est à nous retourner signé et certifié. Nous vous adressons également une fiche de renseignements qui vous permettra d'exprimer vos attentes.

Les inscriptions complètes reçues après l'enregistrement de l'effectif maximum d'un stage figurent sur une liste d'attente. Elles peuvent être reportées avec l'accord du participant.

Le lieu de déroulement des formations vous est précisé sur votre convocation environ deux semaines avant la date du stage.

Le programme détaillé de la formation vous est remis le jour même de début du stage. A la fin du stage, une attestation de participation est remise à chaque participant.

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires à votre inscription. Vous pouvez y accéder et en demander la rectification si nécessaire. Ces coordonnées, sauf opposition de votre part, pourront faire l'objet d'une communication à d'autres sociétés.

Dates de formation

Absiskey peut être amené, pour assurer une meilleure organisation des formations ainsi que des conditions pédagogiques satisfaisantes, à modifier leur calendrier, le lieu de leur déroulement, le contenu de leur programme sous réserve de respecter un préavis de dix jours. Les personnes et services concernés sont avertis par télécopie ou par courrier.

Annulation

Si la demande d'annulation à lieu moins de 15 jours avant le début du stage, la totalité des frais de formation reste due. Toute annulation doit être confirmée par écrit, un accusé de réception vous étant adressé en retour.

Les participants peuvent se faire remplacer à tout moment sans frais supplémentaires moyennant une confirmation écrite et la signature d'une nouvelle convention de stage. Aucune annulation ne peut intervenir postérieurement au début de la formation.

Tout stage commencé est considéré comme entièrement effectué. L'inscription au stage vaut acceptation des conditions de participation et de paiement.

Tarifs

Tous nos prix sont stipulés nets de taxes, Absiskey n'étant pas assujéti à la TVA. Les prix ne comprennent pas – sauf dispositions particulières figurant sur les bulletins d'inscription ou dans le catalogue – les frais de transport, d'hébergement et de repas du soir. Ces prix comprennent le dossier d'inscription, les jours de stage (une journée de formation = 6h d'intervention), les supports documentaires et les déjeuners. Ils sont valables pour l'année civile en cours et ne peuvent subir de modifications que pour tenir compte de l'évolution de certains paramètres financiers.

Afin de bénéficier de conditions tarifaires privilégiées dans le cadre d'inscriptions multiples (hypothèse de plusieurs inscriptions, formation intra, etc.), vous pouvez nous contacter au 02 41 20 01 02.

Conditions de règlement

Le règlement des droits d'inscription doit obligatoirement être effectué comptant, sans escompte, selon les modalités figurant sur les bulletins d'inscription ou dans les conventions de formation (pour les organismes soumis au code des marchés publics, la facture sera communiquée après la manifestation). A compter de cette date, le règlement devra être effectué au plus tard dans le délai réglementaire en vigueur.

Ce règlement peut être effectué par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'Absiskey ou par virement.

Tout paiement intervenant postérieurement à la date d'échéance des factures pourra donner lieu à l'application de pénalités de retard, calculées une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur.

Supports

Tous les supports, les programmes, les cours, les travaux et les documents remis aux participants lors des actions de formation constituent une propriété exclusive d'Absiskey. Toute forme d'exploitation autre qu'individuelle par les stagiaires est interdite.

Des dérogations ne sont envisageables qu'avec l'autorisation préalable d'Absiskey.

ⁱ Indispensable pour vous adresser votre convocation

ⁱⁱ Les tarifs sont formulés nets de TVA, Absiskey n'étant pas assujéti à la TVA pour ses activités de formation